

Frédérique Thomas-Bion

Le Guide de l'enseignement supérieur et de la recherche

Les instances de décision

La loi sur l'autonomie

Les personnels administratifs

La formation continue

Les enseignants

Les mandats électifs

Les étudiants

Les examens et les diplômes

La vie sur le campus

Avant-propos

L'université est le premier système de transmission du savoir institué. Monsieur de Sorbon fonde la doyenne des universités parisiennes au milieu du XIII^e siècle et nombre d'universités françaises ouvrent leurs portes entre la fin du Moyen Âge et la Renaissance. Ainsi la faculté de médecine de Montpellier où François Rabelais a étudié quelques temps.

D'une manière générale, l'université se crée pour former les élites en théologie, en droit et en médecine, qui deviendront les piliers de la société de l'Ancien Régime. Au-delà des formations parcellaires, atypiques, particulières, surtout religieuses (songeons au collège jésuitique), c'est le lycée qui assurera au tout début du XIX^e siècle la formation des cadres.

Ce qui distingue chacun de ces niveaux, c'est chronologiquement la pensée d'une éducation du plus grand nombre, des élites sélectionnées à l'école pour tous (lois Guizot, Falloux et Ferry de 1833 à 1882). C'est un ensemble disjoint avec d'un côté l'enseignement primaire obligatoire et populaire, et de l'autre un enseignement secondaire sélectif et réservé.

Tout change autour des années 1968, moins par la pression de la rue, comme la pensée naïve pourrait le faire croire, que par nécessité à la fois économique et démographique. Dès lors, l'université à la fois se démocratise et se régionalise. Elle se fragmente quant aux savoirs, accueillant les plus modernes, les plus prometteurs, les plus novateurs (77 sections sectorisent aujourd'hui le savoir universitaire). De l'Institut universitaire de technologie, directement professionnalisant, aux filières plus en phase avec la recherche de pointe, l'université a de multiples facettes où chacun construit un parcours de formation, qu'il soit simple bachelier ou bénéficiaire d'une équivalence que l'université reconnaît et délivre.

C'est dire l'importance d'entrevoir à la fois la diversité et la complexité d'une université qui, parce que les systèmes sont aujourd'hui bouleversés, se transforme une nouvelle fois. La nécessité de l'autonomie des universités (via la loi LRU) et de leur regroupement (notamment au sein des Pôles de recherche et d'enseignement supérieur), les grandes écoles et leur mode spécifique de recrutement,

le bouleversement des diplômes (avec le système LMD – Europe oblige), voire la mutation du marché de l’emploi sont des variables qu’il faut comprendre à la fois comme citoyen, comme parents de futurs étudiants, comme employeur, comme acteur inséré dans l’institution.

Ce guide, pensé comme un *vade-mecum*, ne répondra pas à tous les questionnements, qui se révèlent trop nombreux, trop complexes et trop dépendants d’une vision que chacun développe en fonction de sa sensibilité philosophique, politique, voire des rapports intimes entretenus avec l’université. Il tentera de poser des points de repère structurels, préalables nécessaires à toute réflexion sur cette institution, pour répondre aux besoins de l’usager face à un paysage universitaire qui peut lui sembler complexe.